

Reimagining the Future. Towards Democratic Governance. CAMILLERI, Joseph A., Kamal MALHOTRA et Majid TEHRANIAN (dir.). *Bundoora Victoria, La Trobe University, 2000, 101 p.*

Jean-François Thibault

Volume 33, Number 4, décembre 2002

Les défis de la politique étrangère du Canada depuis le 11 septembre 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006685ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/006685ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

IQHEI

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thibault, J.-F. (2002). Review of [Reimagining the Future. Towards Democratic Governance. CAMILLERI, Joseph A., Kamal MALHOTRA et Majid TEHRANIAN (dir.). *Bundoora Victoria, La Trobe University, 2000, 101 p.*]. *Études internationales*, 33(4), 820–822. <https://doi.org/10.7202/006685ar>

débat entre l'ingérence et le respect de la souveraineté étatique. Dans ce chapitre, l'auteur met en perspective les ambiguïtés normatives – juridiques mais aussi les conséquences politiques pour l'ordre international de ce débat qui est loin d'être clos. En filigrane, la question de la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU se pose avec acuité. Le chapitre suivant sur la démocratie fait une brève récapitulation de la démocratisation à travers le monde. Malheureusement, en comparaison avec le chapitre précédent, sur la souveraineté et l'ingérence, et le suivant, sur la question du sport, de l'identité et des relations internationales, l'auteur ne va pas très loin. Il ne fait pas un véritable portrait général de la situation avec les avantages, mais aussi les risques de la démocratisation du monde. Dommage... Par contre, le dernier chapitre intitulé « Sport, compétitions internationales, identités nationales », s'avère, et de loin, le chapitre le plus intéressant de l'ensemble de l'ouvrage. Ici, l'auteur propose une réflexion minutieuse et pertinente sur le rôle du sport, au sens large, pour les identités nationales et dans les relations internationales. L'exemple du football européen (nommé soccer en Amérique du Nord) est la pièce maîtresse de son analyse. Même si cet exemple cadre mal avec l'Amérique du Nord (notamment les États-Unis ou le Canada), il est possible de tracer des analogies avec d'autres sports nord-américains comme le hockey, le baseball ou le football américain. On constate à la lumière de ce chapitre comment le sport peut galvaniser les identités nationales, même celles qui sont divisées politiquement. Pour donner un exemple nord-américain, absent du livre, les finales des tournois

de hockey olympique féminin et masculin à Salt Lake City entre le Canada et les États-Unis ont transcendé le clivage entre les francophones et les anglophones canadiens, surtout dans le cas du tournoi masculin.

D'une manière générale, il me semble qu'il y a une critique importante à faire à ce livre : elle concerne les bibliographies à la fin de chacun des chapitres. Dans plusieurs cas, ces bibliographies sont lacunaires. Par exemple, la réflexion sur l'avenir de la guerre a produit une série de travaux qui y auraient mérité une place au lieu de l'ouvrage de Toffler. Je pense aux articles de Pascal Venneson, Didier Bigo ou de Michel Fortmann. Dans le cas de la démocratie, il n'y a aucun ouvrage proposé. Pourtant, il en existe de bons, dont celui sous la direction de Christophe Jaffrelot, *Les démocraties d'ailleurs*, sinon ceux de Guy Hermet.

Malgré cette réserve, Pascal Boniface remplit le mandat qu'il s'était fixé avec cet ouvrage. Il mérite d'être en bonne place dans les cours d'introduction à la politique internationale.

Dany DESCHÈNES

*Auxiliaire de recherche
Institut québécois des hautes études internationales
Université Laval, Québec*

Reimagining the Future. Towards Democratic Governance.

*CAMILLERI, Joseph A., Kamal MALHOTRA
et Majid TEHRANIAN (dir.). Bundoora
Victoria, La Trobe University, 2000,
101 p.*

Contrairement à la raison qui ne parvient pas facilement à mettre un prix aux choses a un jour écrit Pascal, l'imagination dispose pour sa part

d'absolument tout car rien ne lui coûte vraiment. Par définition, l'imagination déploie son éventail de raisons dans une relation à la réalité qui demeure essentiellement contestable, certes, mais non pas comme on pourrait le croire parce qu'elle sombrerait invariablement dans l'illusion. C'est que, en distinguant ainsi entre la raison et l'imagination, il faut avant tout prendre garde de ne pas confondre cette dernière avec ce qui ne serait somme toute qu'une simple illusion. En effet, alors que l'illusion demeure imprécise et qu'elle peine fréquemment à s'articuler comme un objet de la volonté, l'imagination apparaît tout au contraire maladivement précise lorsqu'elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour s'offrir comme un objet rationnellement possible de la volonté.

C'est dans cet esprit, me semble-t-il, qu'il convient de lire ce récent rapport commandité par le Department of Politics de La Trobe University (Melbourne), par l'organisation Focus on the Global South (Bangkok) et par le Toda Institute for Global Peace and Policy Research (Tokyo et Honolulu) et dont l'ambition consiste à « repenser le casse-tête de la gouvernance globale » en le situant dans le seul contexte qui apparaît aujourd'hui « analytiquement approprié », c'est-à-dire dans le contexte d'une mondialisation économique « prédatrice » (citée dans le rapport, l'expression est celle de Richard A. Falk qui est membre du groupe conseil du projet) qui est comprise ici comme l'expression d'un « projet politique conscient » plutôt que comme une tendance naturelle inévitable. Dans ce contexte, le casse-tête apparaît pour les trois directeurs de projet le suivant : la « fabrique institutionnelle globale »

de jure n'aurait pour l'instant pas été en mesure d'emboîter le pas à une réalité qui, dans de nombreux domaines, échapperait désormais *de facto* « au contrôle effectif des États ». D'où une crise de légitimité qui ne pourra que s'accroître si nous n'envisageons pas immédiatement de réfléchir aux choix politiques que nous serons appelés à faire de même qu'aux circonstances dans lesquelles ces choix seront faits, aussi bien en tant qu'individus que comme collectivités. Plus spécifiquement, le défi – qui est présenté ici comme *le* défi le plus important du 21^e siècle – consisterait à aller au-delà des ajustements à la marge du système multilatéral actuel – lequel apparaît coincé dans un « goulot d'étranglement institutionnel » – et à entreprendre une réforme en profondeur de l'architecture de la gouvernance globale visant notamment à lier plus étroitement ensemble ainsi qu'à enchâsser, dans une structure à plusieurs niveaux complémentaires (non pas à l'image d'un gouvernement mondial mais plutôt par analogie avec un système de séparation des pouvoirs), les principes normatifs « premiers » de la sécurité humaine, de la démocratie politique et de la justice socio-économique.

Dans cet esprit, le rapport comprend trois sections respectivement consacrées à détailler les motifs et la nature des réformes qui sont envisagées d'abord en matière de démocratisation des processus de prise de décisions, ensuite en matière de régulation des dynamiques économique et financière et enfin en matière de maintien et d'imposition des conditions de paix et de sécurité. Si les diverses institutions actuellement existantes de la famille des Nations

Unies sont sans grande surprise ici les principales visées (notamment le Conseil de sécurité dont le nombre de membres devrait augmenter à 23 ou 25 et le droit de veto être progressivement éliminé), une telle réforme de l'architecture de la gouvernance globale ne saurait toutefois pas y être limitée. Ainsi, non seulement le rapport préconise-t-il la création, sous l'égide des Nations Unies, d'une série d'institutions globales – mentionnons entre autres, une Assemblée du peuple élue au suffrage universel, une Assemblée consultative composée de représentants des corporations, des associations syndicales et professionnelles ainsi que de la société civile, une Banque de biens globaux, une Banque de développement pour les femmes, un Fonds mondial pour l'éducation, un Conseil économique et social (remplaçant l'actuel ECOSOC), une Organisation internationale de taxation, une Autorité financière mondiale, un Mécanisme international d'arbitrage de la dette, un Centre international de prévention et de réaction aux crises ainsi qu'une Cour criminelle internationale –, mais il envisage également (toujours en lien avec les Nations Unies) d'autres innovations plus ambitieuses telles la création d'un corps de police civil permanent et, surtout, l'instauration d'une citoyenneté mondiale.

Imaginatif dans la description de cette architecture institutionnelle, le rapport apparaît pourtant assez conventionnel dans la mesure où les arguments avancés sont de type fonctionnel et n'apparaissent pas nécessairement les mieux appropriés pour relever les défis de nature essentiellement politiques dans lesquels se trouverait invariablement plongé un tel projet de gouvernance globale. Car il ne

suffit sans doute pas de prouver qu'un tel objet imaginé est raisonnablement préférable à un autre pour véritablement convaincre ceux qui croient rationnellement avoir des raisons de s'y opposer. Les directeurs de projets en sont parfaitement conscients qui souhaitent simplement « faciliter, même modestement, la croissance d'une coalition » supportant une réforme de l'architecture de la gouvernance globale.

Jean-François THIBAUT

*Département de science politique
Université de Moncton, Canada*

Le marché culturel à l'ère de la mondialisation.

*NYAHOHO, Emmanuel. Québec, Presses
de l'Université du Québec, 2001,
220 p.*

La thématique du marché culturel ne cesse d'aiguiser la curiosité et la réflexion des chercheurs. Depuis quelques années, la culture est devenue la muse des discours politiques. D'aucuns prêchent des conceptions libérales visant à soumettre les biens culturels aux règles qui régissent les échanges des biens et des marchandises. D'autres tirent la sonnette d'alarme face à la puissance des géants de la communication. Ils considèrent que la libéralisation du marché culturel est non seulement antinomique à la sauvegarde de l'identité culturelle nationale mais aussi une manœuvre visant à la planétarisation de la culture des pays riches. Les économistes s'y sont intéressés dès lors que le secteur culturel est devenu un agrégat économique et un marché florissant grâce à l'échange international des biens culturels : pour certains pays les recettes issues du marché des services (biens culturels) emboîtent le pas aux recettes